

## LA BIBLE : UNE BIBLIOTHEQUE

### A) Son nom et ce qu'il recouvre

Le mot de "bible" appelle une explication. Ce mot est l'adaptation française d'un mot grec au pluriel (biblia) qui signifie non pas le livre, mais les livres. On retrouve ce mot dans "bibliothèque" ou dans "bibliographie". Cette désignation au pluriel indique d'emblée que la Bible est composée de plusieurs et même d'un grand nombre d'ouvrages différents formant un ensemble. La Bible contient donc toute une collection de livres réunis sous une même couverture. Elle constitue à elle seule une bibliothèque.

Les divers livres qui composent ensemble la Bible sont de genres différents. On y trouve de simples récits, des lois religieuses et civiles, des livres historiques, des livres poétiques, des traités sur la souffrance de l'homme ou sur la sagesse que Dieu inspire, des prières, des livres prophétiques, des recueils de sentences, des lettres et les témoignages rendus par les disciples de Jésus.

**La Bible n'est donc pas l'œuvre d'un seul homme, ni un livre continu du point de vue littéraire. C'est un ensemble de textes, rédigés au long de mille années, qui relatent les expériences spirituelles du peuple d'Israël puis de l'Église naissante.**

### B) Un livre en deux parties

Nos Bibles chrétiennes sont divisées en deux parties principales : l'Ancien Testament (AT), le plus long, et le Nouveau Testament (NT). Le mot testament n'a pas ici le sens que nous lui donnons, en général, d'un acte juridique par lequel quelqu'un décide de la façon dont ses biens seront partagés entre ses héritiers. Ce terme, d'origine latine, a servi à traduire un mot hébreu que nous rendons en français par "alliance".

L'AT, c'est l'alliance entre Dieu et les hommes telle que les Hébreux, puis les Juifs, leurs successeurs, l'ont découverte ; par extension, c'est l'ensemble des livres qui expriment cette relation d'alliance. Le NT, c'est la nouvelle forme de relation au Seigneur que des croyants ont découverte à travers les paroles et la vie de Jésus. Par extension, cette expression désigne aussi les livres dans lesquels ils ont témoigné de leur conviction.

L'AT a été écrit originellement en hébreu - avec quelques fragments en langue araméenne -, et le NT en grec, la langue la plus employée, à l'époque de Jésus, dans les pays du bassin oriental de la Méditerranée. Nos Bibles françaises sont donc des traductions de ces deux langues.

### C) Petite histoire de la traduction de la Bible <sup>1</sup>

Si vous avez décidé de lire la Bible, la première étape consiste évidemment à vous en procurer une. Ce n'est pas aussi simple qu'il y paraît.

On trouve aujourd'hui des Bibles dans de nombreux endroits, magasins spécialisés, officines de tel ou tel mouvement religieux, même hypermarchés. D'où vient la difficulté ? Incontestablement, de la variété de l'offre. On dispose aujourd'hui en français d'environ trente versions différentes de la Bible, sans compter les multiples éditions d'une même traduction. On trouve des Bibles de mille pages comme des Bibles de trois mille pages ; des Bibles en un volume, comme des Bibles en plusieurs volumes ; des Bibles avec des cartes, des notes en bas de page, des glossaires, comme des Bibles totalement dépouillées ne livrant que le texte à l'état brut. On trouve des Bibles à 1,5 euros comme des Bibles à 150 euros. Le lecteur non initié est donc surpris, pour ne pas dire désemparé. Une Bible de trois mille pages est-elle la même qu'une Bible de mille pages ? Pourquoi ces différences ? Pourquoi une telle multiplicité ? Où est la vraie Bible, l'authentique ?

---

<sup>1</sup> d'après Jean Claude Verrecchia, *la Bible, nouveau mode d'emploi*, Société Biblique Française, Villiers-le Bel, 2004

## 1) la Bible : un livre traduit

La Bible n'a pas été rédigée en français. Du coup, sauf pour ceux qui maîtrisent parfaitement l'hébreu, l'araméen et le grec, il y a obligation de passer par une traduction. Nous avons déjà là une réponse à la question de la multiplicité des Bibles disponibles : elle est un livre traduit.

On n'a d'ailleurs pas attendu les temps modernes ou l'invention de l'imprimerie pour traduire. L'AT était encore en formation que déjà les Hébreux se mirent à traduire leurs textes. Au fil du temps, au gré de leurs exils et de leur déportation, l'hébreu était devenu une simple langue liturgique, utilisée exclusivement dans le temple et les synagogues. L'araméen était devenu la langue parlée en Israël, le grec, la langue parlée en Égypte où une très importante colonie juive avait migré. Du coup, on traduisit les livres de l'AT de l'hébreu en araméen, au II<sup>e</sup> siècle avant JC. Ainsi naquirent les targums. On fit la même chose en grec, ce qui donna la fameuse traduction des Septante.

Cette appellation vient de ce que, suivant une vieille tradition, cette traduction aurait été établie par 70 sages. Elle était destinée aux Juifs dispersés dans le monde grec, aux communautés de la diaspora (de la dispersion). La Septante traduisait parfois un texte hébreu différent de celui qui est conservé dans la Bible hébraïque. Ou bien elle introduisait certaines variantes dans le texte original, de façon à s'adapter à la mentalité des lecteurs marqués par une nouvelle culture. Elle conservait aussi quelques textes dont l'original hébreu avait été perdu et, surtout, en ajoutait de nouveaux, écrits directement en grec. Elle classait enfin les livres dans un ordre différent. Les LXX ont inséré dans leur traduction 7 livres qui ne figurent pas dans l'AT hébraïque (Tobie, Judith, I et II Maccabées, Baruch, Sagesse et Ecclésiastique) ; ils ont également inséré quelques chapitres supplémentaires dans les livres d'Esther et de Daniel. Ce sont encore eux qui ont divisé l'AT en 4 parties : le Pentateuque, les livres historiques, les livres poétiques et sapientiaux et, enfin, les livres prophétiques. Les Juifs de Palestine refusèrent ces différences et ces nouveautés. La publication de la LXX devint chez les Juifs un jour de jeûne et de deuil « en expiation pour le péché commis quand la Torah fut divulguée dans la langue des nations ». De très longue date donc, il y eut deux listes officielles, légèrement différentes, des Écritures<sup>2</sup>.

Il est aujourd'hui d'usage de considérer que la clôture de l'AT fut le fait de l'académie juive (yeshiva) établie à Jamnia après la chute de Jérusalem et la disparition du temple. Entre autres travaux, elle eut en effet à établir une règle afin de déterminer, à propos de plusieurs livres contestés, s'ils feraient ou non partie des livres saints, c'est-à-dire du canon. On constate que ces rabbins palestiniens inclinèrent finalement à accueillir les livres qui avaient été rédigés primitivement en hébreu et dont l'ancienneté était certaine. Selon le Talmud, il fallait qu'ils aient appartenu à la tradition de la Grande Synagogue fondée sous Esdras. Les livres qu'ils rejetèrent furent appelés par la suite du nom d'apocryphes, désignation qui laisse entendre que leur origine est cachée, donc douteuse.

Pendant longtemps, les chrétiens ne connurent que fragmentairement le NT. Les évangiles et les épîtres circulaient bien d'une Église à l'autre, mais individuellement. Ce n'est que progressivement que furent rassemblés ces livres et qu'en fut constitué le canon vers la fin du II<sup>e</sup> siècle, sans qu'on sache très bien quel critère présida à leur choix et à leur présentation dans l'ordre que nous connaissons. Il fallait, en tout cas, écarter des récits fantaisistes dont se réclamaient certains hérétiques et ne conserver que les ouvrages dont l'authenticité et la valeur pour la foi ne faisaient aucun doute. En fait, dans l'Église d'Occident, ce fut un synode romain, sous le pape Damase en 382 (ce fut plus tard dans celle d'Orient) qui dressa la liste canonique .

Pour les chrétiens, dont les premières communautés virent le jour avant que soit rédigé le NT, les Écritures, c'était l'AT. Cependant, tout naturellement, ceux qui vivaient en contact avec les Juifs restés en Palestine avaient adopté le canon hébraïque, tandis que ceux qui vivaient dans le monde grec

---

<sup>2</sup> JP.Bagot et JCI Dubs, "Pour lire la Bible", 5<sup>e</sup> éd, Les bergers et les mages, Paris, 1988, p. 11

utilisaient la Septante. Cette différence s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Les Églises protestantes ont repris la tradition du canon hébraïque. Au XVI<sup>e</sup> siècle, les Réformateurs ont fait le choix de ne pas retenir les livres grecs de l'AT, considérant ces livres "non sans valeur, mais d'une autorité moindre que les autres". Leurs Bibles ne contiennent d'ordinaire que les ouvrages de la liste brève sous le nom de protocanoniques, c'est-à-dire appartenant au premier canon. Elles considèrent que les livres supplémentaires, véhiculés par les Bibles grecques, sont des apocryphes.

Pour leur part, les Églises catholiques se sont toujours situées dans la ligne de la LXX. Leurs Bibles accueillent donc comme livres saints, des ouvrages supplémentaires qu'il est d'usage, chez elles, d'appeler deutérocanoniques, c'est-à-dire ressortissant au deuxième canon.

La traduction œcuménique de la Bible (TOB) ayant été faite par toutes les Églises, donne tous les livres de l'un et de l'autre canon. Mais elle met à part ceux qui n'appartiennent pas au premier. C'est ainsi que s'expliquent les différences de contenu ou de classement de nos Bibles en ce qui concerne l'AT.

Le NT a posé moins de problèmes. Très vite, les premiers chrétiens ont collectionné et diffusé les premiers écrits dans lesquels s'exprimait la nouveauté de leur foi. Ils ont fait le tri entre les ouvrages qui leur paraissaient conformes au message évangélique et ceux qui contenaient des éléments douteux ou carrément critiquables. Les premiers furent déclarés canoniques, les seconds furent mis de côté comme apocryphes.

Le latin étant devenu la langue universelle, un Père de l'Église, Jérôme, fut chargé de traduire le Saint livre en latin. Il acheva son travail en 405 et le texte qui en résulta fut appelé plus tard la "Vulgate" (de la même racine que vulgarisation) pour bien montrer qu'il s'agissait de mettre le texte biblique à la disposition, sinon de tout le peuple, du moins de tous ceux qui lisaient le latin. Il traduisit l'ensemble des textes de la LXX en rajoutant une note explicative à ses lecteurs concernant les apocryphes ; on suppose d'ailleurs que c'est lui qui leur a donné ce nom. Cette note fut reproduite fidèlement jusqu'au concile de Trente, c'est-à-dire pendant plus de mille ans. Ce concile décida que ces écrits faisaient partie du texte sacré<sup>3</sup>.

**2) Non seulement on peut, mais on doit sans cesse traduire la Bible, et cela pour les raisons suivantes :**

**a. Des manuscrits de plus en plus nombreux.**

Nous ne possédons pas et ne posséderons jamais le texte original de la Bible en hébreu, en araméen ou en grec. Nous ne disposons que de copies de copies. Nous verrons plus loin que cela ne remet pas en cause le sérieux de la Bible. Au contraire, cela en confirme l'importance.

Jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, les traducteurs de la Bible, en français comme dans toutes les autres langues, n'avaient à leur disposition qu'un petit nombre de manuscrits, quasiment les mêmes que ceux qu'avaient utilisés les traducteurs au temps de la Réforme.

Or, voilà qu'en 1947 on a découvert près de la Mer Morte une collection importante de manuscrits de l'AT. Tous les livres de l'AT sont présents, que ce soit de manière partielle (quelques versets) ou complète (les fameux rouleaux d'Ésaïe). Des manuscrits non bibliques en très grand nombre font aussi partie de cette découverte. Il ne s'agit pas des originaux, mais toujours de copies, mais bien plus anciennes que celles dont on disposait jusqu'alors. Elles permettent d'approcher plus précisément encore le texte original. Car plus les manuscrits sont nombreux, plus ils permettent aux spécialistes de se rapprocher du texte de base.

D'où la nécessité de traduire la Bible en tenant compte des découvertes les plus récentes.

---

<sup>3</sup> in **L'histoire merveilleuse de la transmission de la Bible, de sa rédaction à nos jours, Bibles et publications chrétiennes, Valence,**

### **b. Une meilleure connaissance des langues anciennes.**

L'hébreu, l'araméen et le grec ne sont plus des langues parlées telles quelles aujourd'hui. Leur apprentissage était initialement réservé à quelques spécialistes. Mais aujourd'hui cet apprentissage est grandement facilité. D'abord parce que l'hébreu a cessé d'être une langue morte. Les Israéliens l'ont, d'une certaine manière, ressuscitée, de sorte qu'on la connaît bien mieux aujourd'hui. Ensuite, des instruments de travail ont vu le jour et se sont multipliés.

Ainsi, des erreurs ou des maladroites de traducteurs n'ont quasiment plus cours aujourd'hui. En lisant le livre des Psaumes dans les anciennes traductions, on voyait apparaître très souvent l'expression "mon âme", traduction littérale de l'hébreu naphshi. Aujourd'hui on se contente de traduire plus simplement et plus correctement l'hébreu naphshi par le pronom personnel "je". Il ne s'agit pas ici d'un abandon de sens, mais de la prise en compte du fait que le mot français âme, qui traduit effectivement le mot naphshi, est aujourd'hui chargé d'un sens beaucoup plus lourd que l'hébreu.

D'où la nécessité de traduire la Bible en tenant compte des progrès dans la connaissance des langues anciennes.

### **c. Une évolution évidente de la langue française**

On ne parle pas aujourd'hui le français comme on le parlait il y a 50 ans. Des mots disparaissent des dictionnaires. D'autres y font leur entrée. D'autres enfin changent de sens. On évite aujourd'hui l'imparfait du subjonctif, les phrases longues. On préfère un style plus direct. Or, si traduire c'est d'abord bien maîtriser la ou les langues sources, c'est aussi bien connaître la langue cible. Si Jésus pouvait être nommé "le chef et le consommateur de la foi" dans l'épître aux Hébreux et dans la traduction Segond de 1880, il ne peut porter ce titre aujourd'hui, à l'époque des organisations de défense des consommateurs, car le mot consommateur n'avait absolument pas la même connotation qu'aujourd'hui. Le maintenir au début du troisième millénaire, c'est conduire le lecteur sur une fausse piste.

D'où la nécessité de traduire la Bible dans un langage qui corresponde à l'usage courant.

### **d. Une meilleure connaissance des lieux, des us et coutumes**

Difficile de traduire les yeux fermés, sans connaître, par exemple, les lieux et les pays mentionnés par le texte biblique. Difficile encore de traduire un mot sans savoir ce qu'il peut désigner. Imaginez par exemple un traducteur africain, isolé dans un petit village équatorial, qui n'aurait jamais visité la France, qui ne connaîtrait le français que d'une manière scolaire et qui devrait traduire dans sa langue un texte en français dans lequel figureraient les initiales T.G.V. S'il n'a jamais vu au minimum une photo avec une légende de ce train, il lui est quasiment impossible de comprendre ce que ces initiales veulent dire et donc d'en comprendre le sens. Il en est de même avec les traducteurs de la Bible.

D'où la nécessité de traduire la Bible en tenant compte de tous les apports de la géographie, de l'histoire, de la sociologie et de la politique.

### **e. Des publics diversifiés qu'il faut prendre en compte**

La préoccupation essentielle et fort louable des anciens traducteurs était de mettre la Bible à la disposition de tous ceux qui savaient lire. Aujourd'hui la situation a changé. Il n'y a plus un public, mais des publics, avec des capacités de lecture et de compréhension différentes. La fracture sociale est une fracture culturelle. En France, selon les statistiques, plus de 10% de la population ne peut lire ni comprendre un texte simple en rapport avec la vie quotidienne. Et que dire des jeunes générations, fascinées par l'image au détriment de toute forme écrite !

Faut-il réserver la Bible aux lettrés et négliger les lecteurs occasionnels rebutés par un volume initialement peu attirant ? Faut-il aussi laisser de côté les foules des pays du Sud, assoiffées de Bible, pour lesquelles le français n'est pas la langue maternelle, mais qui lisent la Bible en français et ont besoin d'un autre type de traduction ?

D'où la nécessité d'offrir des traductions de la Bible différentes, adaptées à tel ou tel public. Si la mort et la résurrection de Jésus de Nazareth sont le premier acte fondateur du christianisme, le deuxième est sans doute la Pentecôte. Ce jour-là, le discours prononcé par Pierre à Jérusalem devant la foule des pèlerins juifs a tout à coup été entendu par chacun dans sa propre langue. Le Dieu de la Bible s'adapte au public auquel il veut s'adresser. Constamment ? Une Bible figée une fois pour toutes dans une traduction, aussi bonne soit-elle, n'entre probablement pas dans son dessein de communication universelle.

#### **f. Des traductions en constante évolution**

La linguistique qui régit la traduction, est une science récente, vieille d'à peine un siècle. Les premiers grands traducteurs ont surtout été de bons connaisseurs des langues anciennes doublés de bons théologiens. Certains ont été géniaux : Jérôme en premier, le père de la Vulgate, traduction en latin qui fut jusqu'à un passé récent la référence dans le catholicisme ; Luther qui inventa quasiment la langue allemande moderne en traduisant la Bible.

Ils ont été souvent copiés par des traducteurs naïfs qui maîtrisaient moins les langues qu'eux et qui ne pouvaient espérer qu'améliorer çà ou là les traductions antérieures. Jusqu'à un passé récent, ce qui importait dans toute traduction, c'était de rendre le sens de chaque mot. C'est ce qu'on appelle la traduction à correspondance formelle. Un même mot est traduit toujours de la même manière. Un substantif doit traduire un substantif, un verbe un verbe, un adjectif un adjectif. Ici, l'instrument privilégié du traducteur est le dictionnaire qui donne d'un mot une définition aussi précise que possible, mais qui ne peut pas vraiment tenir compte du contexte. Dans ce type de traduction, on privilégie l'émetteur, c'est-à-dire l'auteur du texte.

Les travaux de la linguistique moderne ont mis au jour une autre approche où, pour simplifier, ce n'est pas le mot qui donne sens à la phrase, mais c'est la phrase qui donne sens au mot. Cela signifie qu'un mot donné ne sera pas forcément toujours traduit de la même manière. Tout dépendra de la phrase dans laquelle il est inséré. De la correspondance formelle, on passe à ce qu'on appelle la correspondance fonctionnelle. Ici, ce n'est pas tant l'émetteur qui est privilégié que le récepteur, c'est-à-dire le lecteur qui reçoit le texte traduit.

N'en concluons pas que, d'un côté, il y a une traduction fidèle et, de l'autre, une adaptation du texte. Ce sont deux approches différentes, aux fonctions différentes.

D'où la possibilité de traduire la Bible en utilisant l'un ou l'autre mode de traduction.

#### **g. Un livre particulier**

Voilà donc pourquoi il y a tant de traductions de la Bible. Voilà pourquoi il y en aura encore bien d'autres. Cela n'est en rien gênant, sauf pour ceux qui croient que c'est Dieu lui-même qui a écrit la Bible en français et l'a fait descendre tout achevée du haut du ciel. Cette diversité et cette multiplicité sont au contraire un gage de sérieux, d'authenticité et de vitalité.

Se pose cependant une autre question : toutes ces traductions sont-elles fiables ?

### **3) Des traductions de qualité**

Traduire n'est pas trahir. Traduire, c'est vivre une histoire d'amour. On ne traduit que ce qui a de la valeur. La multiplicité des traductions de la Bible est une preuve de la valeur de ce livre. C'est aussi la confirmation que le langage de la Bible se prête à la traduction. Entendez par là que les langues bibliques sont des langues comme les autres. Que l'hébreu, l'araméen et le grec aient été utilisés est dû aux circonstances historiques et non aux spécificités de ces langues.

Traduire n'est pas calquer purement et simplement. Traduire, c'est faire vivre. Tâche ardue, parce que le langage biblique est volontiers figuré. Il multiplie les symboles et les métaphores. Il tente d'exprimer la transcendance. Il va au-delà du temps et de l'histoire, dépasse le rationnel et n'hésite pas à parler de miracles.

### **a. Un texte de base solidement attesté**

C'est un paradoxe. Nous ne possédons pas l'original du texte de la Bible, mais seulement des copies. C'est sans doute regrettable, mais ce ne doit être en aucun cas dissuasif, il en est d'ailleurs de même de la plupart des grandes œuvres littéraires. Ainsi, on ne possède pas par exemple les originaux de Corneille ou de Molière, pourtant bien plus proches de nous que les textes de la Bible.

Il n'empêche que le texte biblique est solidement attesté. Nous disposons en tout de quelque 24 000 copies anciennes du texte biblique. Certaines sont longues et contiennent le texte quasi complet de la Bible. D'autres, qui nous sont parvenues en des fragments beaucoup plus petits, ne mesurent que quelques centimètres et ne contiennent que 4 ou 5 versets. C'est le cas, par exemple, du papyrus Rylands qui ne contient que 5 versets de l'évangile de Jean (Jn 18). Certaines de ces copies sont relativement récentes. C'est le cas, par exemple, du Manuscrit de Léningrad, daté de l'an 1009 qui est le plus ancien manuscrit complet de l'AT. D'autres sont très anciennes, comme le rouleau d'Esaië découvert en 1947 et qui date du II<sup>e</sup> siècle av. JC.

En 1890, de nombreux fragments totalement oubliés et datant du VI<sup>e</sup> au VIII<sup>e</sup> siècle de notre ère, ont été découverts dans le Gheniza d'une synagogue du Caire. La Gheniza, mot qui signifie cachette, était une pièce où l'on conservait les manuscrits sacrés devenus impropres à une lecture aisée. Le fragment du papyrus Nash (I<sup>e</sup> ou II<sup>e</sup> siècle de notre ère) fut mis au jour en 1902, en Égypte. Contenant les dix commandements et des versets de Dt 6, il demeura le plus ancien fragment connu jusqu'aux découvertes de Qumran.

Ces copies ne sont pas identiques. Il existe entre elles des différences appelées variantes. Certaines sont involontaires et tiennent à la difficulté de copier un texte sans erreur. D'autres sont volontaires. Le scribe a pu vouloir corriger l'orthographe d'un mot, ou améliorer la correction grammaticale, ou harmoniser tel passage avec un autre qu'il avait copié précédemment. Et ce, malgré le fait que les scribes, par respect pour le texte saint de la Parole de Dieu, devaient obéir scrupuleusement à un certain nombre de règles rigides établies dans le but d'obtenir des copies parfaitement conformes à l'original. Par exemple, ils comptaient le nombre de lettres ou vérifiaient la fréquence de certains mots. Ces variantes sont très nombreuses. 5000 passages de l'AT présentent des différences. 1400 pour le NT. Pourtant, l'équilibre et le sens des œuvres dans leur ensemble ne sont jamais radicalement modifiés. Malgré tout cela, le texte de référence en hébreu, en araméen et en grec est accepté aujourd'hui par tous, sans contestation majeure.

Aux esprits chagrins qui se méfieraient encore, il faut ajouter ceci : aucune œuvre de la littérature classique, qu'elle soit grecque ou latine, n'est aussi bien attestée que la Bible. Prenons l'exemple de Platon (427 – 347 av. JC) : nous ne disposons pour son œuvre que de deux manuscrits des IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles de notre ère et qui sont en mauvais état. Entre ces manuscrits et le Platon d'origine, l'écart est de 1200 ans. Écart encore plus grand pour le De finibus de Cicéron, écrit vers l'an 45 avant notre ère, mais dont la copie la plus ancienne connue date de 1515. Pour les textes de la Bible, l'écart est nettement moins grand. Pour l'ensemble du NT, il est inférieur à 300 ans.

Jamais on n'a remis en cause ces textes classiques qui appartiennent au patrimoine de l'humanité. Pourquoi serait-on plus sévère à l'encontre de la Bible, cent fois mieux attestée ? Dès lors, mettre en question la fiabilité et le sérieux du texte biblique relève soit de l'ignorance, soit, plus gravement, de la malhonnêteté.

### **b. Des traductions collectives et interconfessionnelles**

Les premiers traducteurs étaient de grands solitaires qui s'enfermaient pendant plusieurs années pour mener à bien leur tâche. Aujourd'hui, on travaille moins en solitaire et on préfère la traduction collective. Cette démarche collégiale a trouvé sa pleine mesure dans la TOB où, pour chaque livre de la Bible, au moins un traducteur catholique et un traducteur protestant ont été associés. Ce travail en commun montre à l'évidence que la Bible n'appartient pas à telle ou telle église.

### **c. Des exigences de traduction très strictes**

Il a bien fallu édicter des critères de traduction, des instruments de contrôle et de vérification. On peut même dire, à propos de certaines traductions de la Bible qui paraissent aujourd'hui, qu'elles subissent une série de tests préliminaires assez impressionnants : lectures à haute voix pour repérer les endroits où le texte accroche ; échantillon test envoyé pour vérifier l'accueil de la nouvelle traduction ; comité de révision, édition préliminaire pour essais en communauté, etc. Cela se calcule en années : il faut en moyenne une dizaine d'années pour sortir une nouvelle traduction de la Bible.

### **D) Quelques notes sur la manière dont ont été composés les livres de la Bible**

Il serait erroné de penser que les livres de la Bible n'ont eu chacun qu'un seul auteur poursuivant sa rédaction du début à la fin de son ouvrage, tranquillement assis devant des tablettes. Il en est certainement qui l'ont été, mais le plus souvent les livres de la Bible sont des écrits collectifs, soit que, comme dans les Psaumes, par exemple, ils fassent état du nom de plusieurs personnes dont les œuvres y sont rassemblés, soit surtout que les rédacteurs finaux se soient servis d'ouvrages ou de fragments d'ouvrages écrits avant eux.

Dans l'AT, la participation collective de divers auteurs est particulièrement sensible dans les livres du Pentateuque et pour certains livres historiques. Il va de soi que les récits de la Genèse, par exemple, n'ont pas été écrits au moment même où les événements se sont passés et qu'un temps assez long s'est écoulé avant qu'ils le soient.

On pense avec raison que les matériaux dont se composent les livres du Pentateuque et certains livres historiques ont d'abord fait l'objet d'une transmission orale pendant plusieurs générations. Autrement dit, les tribus d'Israël ont conservé, les unes, des souvenirs de ou telles lois religieuses ou sociales données par Moïse, d'autres, des récits ou des traditions d'autrefois qui se sont transmis de bouche à oreille pendant longtemps, et même souvent très fragmentairement. (Des matériaux ou fragments de matériaux à rassembler étaient très nombreux et tous étaient plus ou moins attribués à Moïse, si bien que leur assemblage donna naissance au mot "mosaïque", attribué aujourd'hui aux ensembles artistiques constitués de petits cubes de pierre).

Quand l'alphabet et l'écriture hébraïques furent inventés et devinrent courants, intervint alors une première série de rédacteurs différents qui mirent par écrit ces souvenirs et ces traditions. On le sait, entre autres, parce que les uns, parlant de Dieu, lui donnent le nom ancien d'Elohim, alors que d'autres lui donnent le nom de Yahvé et, d'autres encore, le nom de Dieu.

Puis, finalement, probablement à l'époque des rois, parurent un ou plusieurs écrivains sacrés qui rassemblèrent tous les éléments recueillis avant eux et en firent le récit continu que nous connaissons maintenant.

Mais pour ne rien laisser perdre des témoignages de l'action de Dieu en faveur de leur peuple, ce ou ces rédacteurs ont souvent juxtaposé des récits venant de sources différentes, sans toujours les harmoniser entre eux. C'est ainsi, par exemple, que nous possédons aux chapitres 1 et 2 du livre de la Genèse, deux récits de la création de l'homme et de la femme. Cette fidélité à toutes les anciennes traditions témoigne de leur souci de ne rien laisser perdre de la révélation divine.

Pour le NT, le problème est un peu différent, mais suppose aussi, en ce qui concerne les trois premiers évangiles un recours à des textes antérieurs et aux traditions orales des communautés. En raison de certaines tournures de leurs expressions ou de leurs phrases, on est porté à penser, en effet, que Marc est le plus ancien, que Matthieu et Luc s'y réfèrent et qu'en outre ces derniers ont puisé dans un recueil de "paroles" de Jésus écrit antérieurement. Pour sa part, Luc ne cache pas qu'il a écrit son évangile et le livre des Actes après avoir consulté ce qui avait été écrit avant lui et après avoir fait des recherches sur tout ce qui a trait à la vie de Jésus et à la naissance de l'Église (Luc 1, 1 à 4). Les

évangélistes témoignent, chacun à sa façon, d'une réalité qui les dépasse, la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ, et cherchent à en rendre compte dans leurs écrits respectifs.

Si le quatrième évangile, pour l'essentiel, a bien Jean pour auteur, il est facile de constater, en lisant les deux derniers versets du chapitre 21, que son ouvrage a été retranscrit par un disciple de l'apôtre ou par un copiste qui ajoute son témoignage à celui de l'écrivain sacré.

Enfin, en ce qui concerne les épîtres de Paul, on sait qu'il avait coutume de les dicter à un secrétaire ou de les faire recopier. L'apôtre devait avoir mauvaise vue et, quand il prend la plume lui-même, il ne manque pas de le noter. Par exemple, au dernier chapitre de l'épître aux Galates, il ajoute, à partir du verset 2, en gros caractères, une finale de sa main à cette lettre. On a aussi tout lieu de croire qu'il laissait parfois à un proche collaborateur le soin d'écrire en son nom à telle ou telle Église.

Ainsi, les textes dont nous disposons aujourd'hui sont des paroles recueillies, parfois annotées, complétées. Ils restent cependant sous le nom de celui qui les a prononcées ou sous le nom de l'auteur originel. La recherche scientifique permet aujourd'hui de préciser avec une relative certitude à quelle époque et à quel auteur remonte telle ou telle partie de certains textes ; non de tous. Elle démonte le texte par couche. Mais ce démontage n'est pas sans danger, car il risque de faire oublier l'esprit qui animait les anciens. Pour ceux-ci, un texte n'est pas intéressant parce qu'il viendrait de telle personne précise. Il ne vaut que dans la mesure où il exprime la méditation d'un peuple tout entier. Un auteur du passé n'est vénéré que dans la mesure où il permet aux lecteurs qui le suivent de "comprendre où ils en sont"<sup>4</sup>.

### **E) Manger la Parole<sup>5</sup>**

En fait, la Bible ne fait que répondre à la question que nous lui posons.

- Si nous y cherchons des renseignements sur la religion d'Israël, elle nous donnera ces renseignements et nous deviendrons des spécialistes de l'histoire du peuple hébreu et de la vie de Jésus.

- Si nous y cherchons une doctrine, elle nous livrera une doctrine. Avec un bon manuel et un peu d'entraînement, nous ne tarderons pas à mémoriser tous les versets bibliques nécessaires pour réfuter ceux qui s'opposent à la bonne doctrine.

- Si nous y cherchons une justification de nos opinions politiques, philosophiques ou morales, nous la trouverons. Pour en rester au domaine politique, l'histoire nous présente des auteurs qui ont utilisé la Bible pour justifier politiquement l'empire, la monarchie, la démocratie, le communisme ... et même l'apartheid, voire la pire des dictatures.

- Si, enfin, nous n'y cherchons rien du tout, elle ne nous dira pas grand-chose.

**Mais si nous y cherchons une Parole de Dieu pour nous, pour nos vies, alors la Bible pourra nous enseigner, nous convaincre et nous redresser et, avec l'aide du Saint Esprit, l'Écriture deviendra nourriture et vêtement. La question de son inspiration ne sera plus une question théorique, mais trouvera sa solution dans notre expérience.**

*Ce document a été rédigé par le pasteur Frédéric Wennagel dans le cadre du "Catéchisme pour adultes" de la Paroisse Protestante Réformée de Cernay, sur la base des ouvrages indiqués dans les notes*

---

<sup>4</sup> JP.Bagot et JCl Dubs, "Pour lire la Bible", 5<sup>e</sup> éd, Les bergers et les mages, Paris, 1988, p. 29

<sup>5</sup> Antoine Nouis, un catéchisme protestant, Ed. Réveil Publications, Lyon, 1997, p.42 - 43